



Rentrée du 2 novembre

publié le 31/10/2020

#laïcité et #COVID19

La rentrée du 2 novembre se fera finalement aux horaires habituels avec les emplois du temps habituels.

Un temps d'hommage sera conduit en classe à 11h00.

Un temps pédagogique sera préparé et un temps fort organisé ultérieurement pour réaffirmer les valeurs de l'Ecole et de la République.

Le protocole sanitaire renforcé sera mis en place rapidement. Dès lundi matin nous ferons notre maximum pour limiter les brassages et les élèves seront invités à rejoindre leur espace de récréation par niveau.

Enfin, nous avons envoyé par mail une attestation de déplacement dérogatoire. Celle-ci est également téléchargeable depuis Pronote dans l'espace parents.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.